

Réglementation de la pêche sur les lots de l'A.A.P.P.M.A. Albarine

La réglementation sur la rivière Albarine et ses affluents (Mandorme, Caline, Brevon)

- 3 salmonidés dont un ombre, par jour et par pêcheur.
- Interdiction de pêcher en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (3^e week-end de mai) afin de protéger les fraies et les alevins (très présents sur les bordures à cette période).
- **Poissons morts ou vifs interdits sur le parcours en gestion patrimoniale.**
- Dans les parcours no-kill, seule la pêche avec hameçon simple sans ardillon est autorisée (par arrêté préfectoral). La remise à l'eau des truites et des ombres est obligatoire.
- Remettez à l'eau les poissons dans les meilleures conditions : mouillez-vous les mains pour protéger leur mucus et privilégiez l'hameçon sans ardillon pour limiter les blessures (informations complémentaires sur notre site).

La réglementation du plan d'eau de Chaley

- Accessible avec les cartes de l'A.A.P.P.M.A, de mars à septembre, 3 truites par jour et par pêcheur. Cuillers, vifs, leurres interdits. Alevinage en plus de l'ouverture les 8 avril, 6 mai et 3 juin si les conditions climatiques le permettent. **La pêche sera interdite les vendredis après-midi du 7 avril, du 5 mai et 2 juin.**
Les Carpes Amour sont en no-kill.
- **D'octobre à février en réservoir mouche uniquement.**

LAC DES HOPITAUX

Ouverture le 8 Avril - Fermeture le 10 Décembre 2023.

Carte annuelle avec timbre bateau : 50 € - Carte annuelle du bord : 35 €

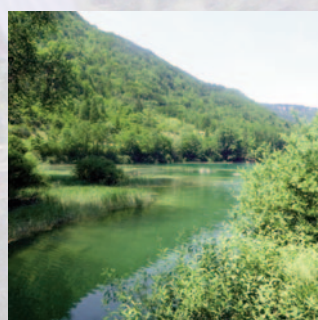
Carte journalière : 10 € (bateau inclus)

Possibilité de pêcher la carpe de nuit en réservant au 04 74 36 40 11 - 06 25 53 15 21
20 € par nuit pour les non-sociétaires. • 10 € par nuit pour les sociétaires.



A partir
du jour
de l'ouverture

possibilité de pêcher
le brochet
(leurres, cuillers...)
en no-kill



CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2021 AU LAC DES HÔPITAUX

- Mise en place d'une fenêtre de capture pour le sandre et le brochet. Tout brochet ou sandre prélevé doit avoir une taille comprise entre 55 cm et 75 cm. Le but étant de permettre aux poissons de se reproduire au moins une fois et de protéger les grands poissons qui sont les meilleurs géniteurs (tous les détails sur notre site).

Bulletin d'information

AAPPMA Albarine Saison 2023



Le nouveau parcours de l'Association
démarré de la Cascade de Charabotte jusqu'à 50 mètres
en aval du pont de Bettant

Bienvenue sur l'Albarine...

Amis pêcheurs,

C'est avec une énorme satisfaction et une grande fierté que nous vous proposons pour cette année 2023 une carte unique pour pêcher l'intégralité du parcours de l'Albarine et ses affluents. Ça fait plus de 20 ans que nous travaillons à ce projet, c'est une énorme avancée pour les pêcheurs, mais aussi pour la rivière et les poissons (enfin une gestion par bassin).

La partie amont : jusqu'à la Déruppe (pont SNCF à Torcieu) sera gérée en gestion patrimoniale (sans alevinage).

La partie aval : jusqu'au pont de Bettant (partie qui s'assèche) sera alevinée plusieurs fois dans la saison.

Autre nouveauté : Mise en place d'une fenêtre de capture (prélèvement autorisé uniquement pour les truites Fario entre 25 cm et 35 cm). Nous n'avons malheureusement pas d'autre choix pour préserver nos meilleurs géniteurs. Quand on voit que pour l'heure il ne nous est plus possible de réguler le cormoran et que l'on laisse les harles bièvres piller nos rivières. Il en va de notre responsabilité de préserver notre joyau. Ces grands poissons préservés de la prédation de ces oiseaux nous permettront d'anticiper et de passer encore cette nouvelle épreuve. Ça fait plus de 30 ans que nous prenons des mesures qui nous permettent toujours d'assouvir notre passion sur une rivière d'exception.

Merci encore pour votre confiance.

Bonne saison de pêche.

L'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A.
aura lieu le samedi 3 février 2024 à 16 h
à la Salle Communale du Piano à Chaley.



Magnifique truite de l'Albarine
de 60 cm

Parcours ① et plan d'eau de Chaley
Alevinage en truites
arc-en-ciel de mars à mai



Pensez à remplir le carnet de capture dès l'ouverture

Parcours ② à ⑮ en gestion Patrimoniale



Consultez notre site
www.peche-albarine.com